

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 décembre 2016

---

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET AUTORITÉS PUBLIQUES  
INDÉPENDANTES - (N° 4261)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N° 3

présenté par  
M. Warsmann

-----

**ARTICLE 4**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« II. – La seizième ligne du même tableau, dans sa rédaction résultant de la présente loi organique, est supprimée à compter du 24 février 2020. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination avec la disposition de l'article 31 de la proposition de loi ordinaire programmant la « fin de vie » de l'Autorité de régulation des jeux en ligne à l'expiration du mandat en cours du dernier de ses membres nommés, soit le 24 février 2020.